

ALLÉGEONS NOS DÉCHETS



PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS
DONNEZ VOTRE AVIS !

CONSULTATION PUBLIQUE
5 > 28 FÉVRIER 2018

TOUS **ECO**RESPONSABLES

métropole
GrandNancy



LA PRÉVENTION DES DÉCHETS, C'EST QUOI ?

En 50 ans, les habitudes de consommation ont fait doubler la poubelle des Grands Nancéiens. La prévention des déchets, c'est **l'ensemble des actions permettant de réduire la quantité de déchets mais aussi leur nocivité. En produisant mieux, en consommant mieux, en prolongeant la durée de vie des objets.**



88,2 %
des Grands Nancéiens
sont prêts à réduire
encore leur production
de déchets

POURQUOI UN PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS ?

Depuis 2012, l'élaboration d'un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés* est obligatoire pour les collectivités exerçant la compétence déchets. En 2015, la Loi de Transition Énergétique pour la croissance verte a aussi fixé un objectif national de **réduction de 10% des déchets ménagers et assimilés** produits par habitant en 2020 par rapport à 2010.

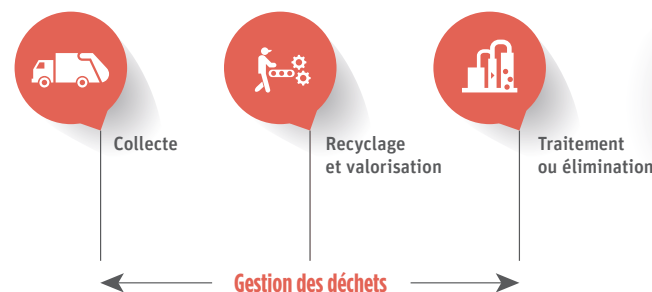
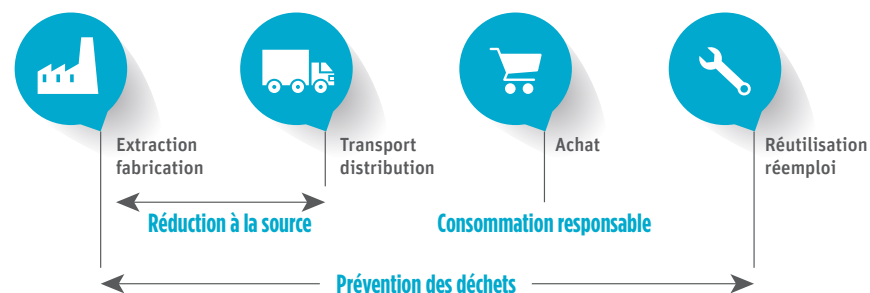
* Ordures ménagères, déchets recyclables (papier, verre, emballages, carton) ou collectés en déchetterie, encombrants.

L'OBJECTIF : RÉDUIRE LES DÉCHETS DE 10 %

De 2010 à 2015, la Métropole du Grand Nancy a ainsi **réduit de 7 % sa production de déchets (soit 5 300 tonnes)**. Des actions de prévention ont été engagées sur les thèmes du compostage, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, de la promotion de la réparation et du réemploi. Les scolaires ont aussi été sensibilisés. Pour aller encore plus loin, ce programme fait l'objet d'une révision pour la période 2018-2020, dans un esprit de dialogue et de concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire. Les actions qui en découleront visent à **réduire, d'ici 2020, les déchets des Grands Nancéiens de 13 400 tonnes**, soit 51 kg par habitant.

Bon à savoir

**5 300 tonnes
de déchets
en moins
entre 2009
et 2015.
Continuons !**



Grâce à la prévention, il est possible de réduire ses déchets, d'éviter l'utilisation de produits dangereux et de diminuer leur nocivité.

Le Grand Nancy a dépensé 27,4 M€ en 2016 pour la gestion des déchets. La prévention permet aussi de diminuer la dépense liée aux déchets dans le budget de la collectivité.



DES PARTENAIRES MOBILISÉS

L'élaboration du nouveau programme local de prévention des déchets s'est faite en concertation avec les acteurs du territoire : institutions, entreprises, associations, étudiants... **Depuis 2016, plus de 90 personnes se sont impliquées dans une démarche de co-construction pour proposer une centaine d'actions.**

LES 3 AXES D' ACTIONS DU PROGRAMME

LE RÔLE DE LA MÉTROPOLE EST DE FAVORISER UNE PRISE DE CONSCIENCE PAR L'ÉDUCATION, L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION. ELLE FÉDÈRE LES ÉNERGIES DU TERRITOIRE EN DÉVELOPPANT LES PARTENARIATS, EN OFFRANT AUX HABITANTS ET ACTEURS LOCAUX LA POSSIBILITÉ D'AGIR EN VALORISANT LES INITIATIVES LOCALES. LE PROJET DE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS SE COMPOSE DE 3 GRANDES ORIENTATIONS :

- 1 / LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE
- 2 / ÉVITER LES DÉCHETS DÈS L'ACTE D'ACHAT
- 3 / ALLER VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

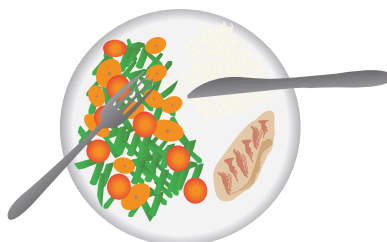
1 LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Tous les acteurs de la chaîne alimentaire : producteurs, transformateurs, distributeurs, restaurateurs, transporteurs et consommateurs sont concernés. Chaque Grand Nancéen jette en moyenne 29 kg de denrées alimentaires (produits périmés et restes de repas), soit une dépense de 109 € par personne et par an. Les actions envisagées contre le gaspillage alimentaire portent sur la sensibilisation des habitants et des professionnels de la restauration collective en s'appuyant sur les professionnels de l'alimentation.

En se mobilisant, tous les acteurs peuvent réduire le gaspillage sur l'ensemble de la chaîne alimentaire dans la Métropole du Grand Nancy.

➡ En savoir plus sur les actions du programme : www.grandnancy.eu

5 200 T / AN
DANS LA MÉTROPOLE
DU GRAND NANCY



2

ÉVITER LES DÉCHETS DÈS L'ACTE D'ACHAT

Le meilleur déchet ? Celui que l'on ne produit pas ! La prévention des déchets commence dès l'achat, en adoptant une consommation éco-responsable. Chacun d'entre nous peut contribuer au quotidien à réduire les impacts environnementaux de sa consommation. Cette démarche permet aussi de réaliser des économies. Les actions proposées s'adressent aux habitants, étudiants, professionnels et collectivités pour les inciter à **la pratique des éco-gestes (moins d'emballages, ajustement de ses besoins, achats durables ou d'occasion...)**.

➡ En savoir plus sur les actions du programme : www.grandnancy.eu



Boire de l'eau du robinet



Privilégier les produits à la coupe ou en vrac



Choisir des formats éco-recharges ou concentrés



Éviter les petits conditionnements

-26kg

de déchets / an / hab.
en choisissant des
produits avec moins
d'emballages



La prévention des déchets favorise l'émergence de nouveaux comportements qui stimulent l'engagement citoyen. Résultat : plus de solidarité, de lien social et de bien-être grâce, par exemple, à l'essor du don et du partage de biens et de savoirs.

3

ALLER VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aller vers l'économie circulaire, c'est passer de l'ère du jetable à l'ère du durable. C'est un modèle économique, social et environnemental dont l'objectif est de préserver les ressources naturelles et les matières premières ainsi que de limiter les impacts environnementaux par la création de produits, services... générateurs d'emplois. Les actions envisagées valorisent **le réemploi, la réparation et la réutilisation** pour donner une seconde vie aux produits et retarder ainsi l'apparition des déchets. Elles portent aussi sur **l'utilisation des biodéchets en compostage et paillage** (déchets de cuisine et de jardin) dans tout type d'habitat. Enfin, elles guident les organisateurs de manifestations dans la Métropole du Grand Nancy vers **une conception plus éco-responsable de leurs événements**.

➡ **En savoir plus sur les actions du programme :** www.grandnancy.eu

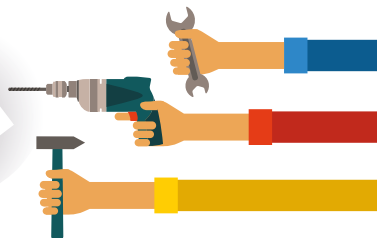


Bon à savoir

**64 kg de mobilier
11 kg de textiles sont
jetés par Grand
Nancéien et par an**



**200
ateliers
« Repair Café »
d'ici 2020**



**36 sites de compostage partagé
sont sur le territoire
+ de 9 000 composteurs traitent plus de
1 500 tonnes de biodéchets chaque année**

DONNEZ VOTRE AVIS !

**PROGRAMME LOCAL DE
PRÉVENTION DES DÉCHETS**

LA CONSULTATION PUBLIQUE

La Métropole souhaite recueillir votre avis. Du 5 au 28 février 2018, venez découvrir ce programme et formuler vos observations :

➡ **à la Maison de l'Habitat et du Développement Durable** où le programme et le registre d'expression sont à votre disposition.

22-24, viaduc Kennedy
Esplanade Philippe Seguin - Nancy

Du lundi au jeudi : 9h > 12h et 13h > 18h

Le vendredi : 9h > 12h et 13h > 17h

Arrêt de tram : Kennedy



➡ **en ligne sur www.grandnancy.eu** avec le formulaire de contact et le programme téléchargeable. Vous pouvez tester vos connaissances en vous amusant avec le quiz « Allégeons nos déchets ».





TOUS**ECO**RESPONSABLES

**métropole
GrandNancy**

www.grandnancy.eu

**Maison de l'Habitat
et du Développement Durable**

22-24, viaduc Kennedy
Esplanade Philippe Seguin - Nancy

Arrêt de tram : Kennedy

03 54 50 20 40

